



INFORMATION IMPORTANTE : CHEQUES DEJEUNER VOLES – 2010

Madame, Monsieur,

Des **chèques déjeuner millésime 2010** ont été **dérobés**.

Pour reconnaître ces chèques, c'est très simple : vérifiez uniquement le code sécurité figurant au-dessus de la valeur du chèque.

N'acceptez surtout pas les chèques déjeuner portant les codes sécurité suivants :

JOMA 845 | **JOME 236**

Nous comptons sur votre coopération et vous remercions de refuser ces chèques en caisse. Nous vous rappelons que vous ne devez jamais accepter plus de deux titres par personne et par repas.

Nous vous saurions gré de signaler toute présentation à notre service juridique au numéro de téléphone suivant 01 41 85 08 59 ou par fax au 01 41 85 05 71. Vous pouvez également contacter les services de police ou de gendarmerie les plus proches.

Vous remerciant par avance de votre vigilance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

